



PROGRAMME DE FORMATION MQGAZ 2025

INTITULE DE LA FORMATION :

Maintien de qualification relative au contrôle technique des véhicules équipés d'un réservoir de gaz carburant **2025**.

OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :

A l'issue de la formation, le contrôleur sera capable de connaître les dernières évolutions réglementaires et techniques nécessaires à son maintien de qualification.

Rappel des obligations réglementaires :

Les contrôleurs disposant d'une qualification pour le contrôle des véhicules équipés d'un réservoir de gaz carburant justifient par ailleurs d'un complément de formation d'au moins 2 heures par année civile concernant le contrôle de ces véhicules.

REFERENCEMENT :

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales.

TYPE D'ACTION DE FORMATION :

Formation de maintien de qualification des contrôleurs (point B.1.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :

Véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes de catégorie internationale M1 et N1 équipés d'un réservoir de gaz carburant.

PREREQUIS :

Aucun

PUBLIC VISE :

Prioritairement Contrôleur technique de véhicules légers gaz.
Tout public

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription transmise au plus tard la veille de la formation

Pour les personnes en situation de handicap, contacter le référent Handicap fcact@orange.fr

NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :

Pas de limite, formation intégralement en FAD

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formation intégralement en e-learning

DUREE : 2 heures



PROGRAMME DE FORMATION MQGAZ 2025

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation intégralement à distance à suivre sur une plateforme LMS (Ispring)

CONDITIONS :

Le stagiaire se connecte sur la plateforme Ispring avec des codes qui lui sont spécifiques, il peut se connecter à tout moment.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION :

La formation sera validée sous réserve :

- D'un temps de connexion de 2 heures minimum
- D'une note minimum de 14/20, soit six fautes maximums au questionnaire d'évaluation en FAD

DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :

Attestation de formation conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment :

- L'identité du stagiaire
- La raison sociale de l'organisme de formation
- L'adresse électronique de l'organisme de formation
- Les références du programme à l'exception de son indice
- Le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage
- Le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance et examens pratiques (si réalisés).